



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

Communiqué de presse

22 janvier 2026

La République du Bénin s'impose comme le premier émetteur souverain d'Afrique en 2026 et entre dans l'histoire avec une émission Sukuk inaugurale.

La République du Bénin devient le premier État africain à émettre un Sukuk international inaugural de maturité 7 ans. D'un montant nominal de 500 millions de Dollars US, le Sukuk affiche un coupon en Euros de 4,92% grâce à une opération concomitante de couverture de change Dollar-Euro portant sur l'intégralité du montant émis.

Cette opération emblématique marque un renforcement stratégique des relations financières entre le Bénin et les pays du Golfe et s'inscrit dans sa stratégie de financement. Elle illustre la volonté affirmée du Gouvernement de recourir à des instruments financiers innovants, de diversifier ses sources de financement et d'élargir sa base d'investisseurs. Ce Sukuk ouvre ainsi la voie à de nouveaux financements dans l'univers de la finance islamique.

La République du Bénin a également procédé avec succès à la réouverture de son Eurobond arrivant à échéance en 2038, pour un montant additionnel de 350 millions de Dollars US. Cette opération affiche un coupon en Euros de 6,19%, grâce à une opération concomitante de couverture de change Dollar-Euro portant sur l'intégralité du montant émis.

Le succès de ces opérations repose sur un travail de marketing soutenu, initié dès 2025, avec de nombreuses rencontres investisseurs à Doha, Abu Dhabi, Dubaï et Londres. Ce travail structuré a permis de susciter un intérêt exceptionnel de la part des investisseurs internationaux, qui s'est traduit par un livre d'ordres culminant à plus de 7 milliards de Dollars US, soit une souscription supérieure à 8 fois le montant émis. La demande a été large, de haute qualité, et émanant d'investisseurs internationaux, d'Europe, des Etats-Unis, d'Asie et du Moyen-Orient avec une part significative de nouveaux investisseurs des pays du Golfe.

L'intérêt des investisseurs ainsi que la capacité du Bénin à saisir une fenêtre de marché favorable, dans un contexte marqué par une forte volatilité, ont permis d'obtenir des rendements à l'émission inférieurs aux niveaux des titres de la République observés sur le marché secondaire.

Ces deux opérations permettent à l'État de couvrir une part significative de ses besoins de financement inscrits dans la Loi de finances 2026, tout en optimisant la structure et le profil de maturité de la dette publique. Elles confirment la solidité du profil de crédit souverain du Bénin, sa capacité d'innovation financière, ainsi que sa position de référence parmi les émetteurs souverains des marchés émergents.